



Recrute

UN(E) TECHNICIEN (IENNE) PREVENTION - REDUCTION DES DECHETS et ENVIRONNEMENT

(H/F)



Communauté de communes Alpes
Provence Verdon « Sources de Lumière »
Alpes de Haute Provence (04)



Emploi permanent



Catégorie B
Technicien territorial



Rémunération statutaire
+ régime indemnitaire



Candidatures
(CV et lettre de motivations)
à adresser avant le 1^{ER} juin 2023

Poste à pourvoir au 1^{er} juillet 2023

A

Monsieur le Président de la CCAPV,
en précisant l'intitulé du poste.

- ressources-humaines@ccapv.fr
- Service Ressources Humaines
Communauté de Communes
Alpes Provence Verdon,
97, Zone artisanale, BP 2
04 170 SAINT ANDRE LES ALPES

Tél : +33 4 92 83 68 99
<https://ccapv.fr/>

MISSIONS :

Le technicien des déchets gère, anime et coordonne le programme local de prévention des déchets. Il mobilise, sensibilise et met en mouvement les acteurs du territoire pour atteindre les objectifs de réduction des déchets. Vous serez placé (e) sous l'autorité du Directeur du Pôle Environnement.

CONDUITE DE PROJETS EN GESTION DES DECHETS

- Mise en place et pilotage des actions à venir en matière de gestion des déchets

- * Mettre en œuvre le programme local de prévention des déchets
- * S'assurer de la prévention et du tri des bios déchets sur le territoire (professionnels et particuliers).
- * Assurer la mise en œuvre des actions retenues dans le programme
- * Définir la stratégie de communication avec le médiateur environnement et mettre en œuvre en lien avec le médiateur environnement des actions de sensibilisation et de formation,
- * Rechercher et mettre en place de nouvelles filières tri en relation avec le responsable des équipes
- * Sensibiliser, en lien avec le médiateur environnement, le public sur la réduction des déchets (compostage, écoles, particuliers.)

- Animation du projet

- * Préparer et animer les instances de concertation
- * Être le référent de la collectivité sur la prévention auprès des organismes extérieurs
- * Préparer et animer les réunions des groupes de travail et des comités de suivi
- * Mobiliser les acteurs du territoire et être un catalyseur pour l'émergence d'actions innovantes de prévention
- * Participer aux réunions avec les partenaires
- * Mutualiser et diffuser les retours d'expérience sur le territoire

- Gestion technique et administrative

- * S'assurer du bon déroulement du projet et de l'atteinte des objectifs : dresser les bilans annuels des actions, renseigner les indicateurs de suivi, exploitation des données,
- * Assurer le suivi administratif et financier du programme de prévention
- * Elaborer et suivre les marchés de prestations et rédiger les dossiers de demande de subventions

- Suppléer le chef d'équipe déchets lors de ses absences

De façon plus secondaire, assistance technique du Directeur de pôle dans la conduite de projets en matière d'environnement au-delà du domaine des déchets (eau, assainissement, énergie, etc.)

PROFIL RECHERCHÉ

Diplôme : Bac+2/+3, domaine des déchets et de l'environnement

Expérience : Souhaitée dans le domaine de la prévention des déchets et de la conduite de projets

Savoirs : Fonctionnement et organisation des collectivités, des administrations et établissements publics ; Connaissance de la législation en matière de collecte et de traitement des déchets ; Connaissance de la réglementation environnementale ; Connaissances des outils de pilotage de projets ; Maîtrise des règles de base des marchés publics

Savoir-faire : Conduite de projet ; Qualités rédactionnelles ; Maîtrise des outils bureautiques ; Rédiger des procédures, rapports, cahier des charges ; créer des outils de suivi de données et tableaux de bord ; Interpréter et exploiter des résultats ; Management d'équipe

Savoir-être : Aisance à l'oral ; bon communicant ; sens du travail en équipe, réactivité, sens de la confidentialité et du service public ; rigueur ; esprit de synthèse et d'analyse ; savoir gérer des situations conflictuelles.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Poste à temps complet
- Rémunération : selon indice de traitement, et régime indemnitaire lié à la fonction
- Participation forfaitaire de l'employeur aux cotisations des mutuelles santé et prévoyance labellisées
- Collectivité adhérente au CNAS